



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 17 OCTOBRE 2023

L'an deux mil vingt trois, le dix-sept octobre à 18h le Conseil municipal de Naintré, dûment convoqué par le Maire, s'est réuni, salle Eugène Guillon, en *session ordinaire*, sous la présidence de Monsieur Christian MICHAUD, Maire.

<p>Réf : TS/MBM</p> <p>Effectif légal du conseil municipal : 29 Nombre de conseillers en exercice : 29</p> <p>Présents : 21 Pouvoirs : 6 Absents : 2</p> <p>Date de la convocation : 11 octobre 2023</p>	<p>PRÉSENTS: MICHAUD Christian, CHALLOT Dominique, BARBOTTIN Lydie, MINEREAU Jean-Romuald, BIOTTEAU Dany, DUFFAULT Tetyana, DUFFAULT Laurent, BEUGIN Valérie, LARDON Jean-Yves, GARNIER Béatrice, MINEREAU Dominique, VERDUZIER Kevin, BARREAULT Mireille, MOREAU Laurent, GRIFFON Gaëlle, CROC Bertrand, PIAULET Christine, MASSONNEAU Bruno, SULLI Bruno, ROYER Freddy, POISSON Jean-François.</p> <p>REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR : MUSCAT Yvette représentée par D CHALLOT DELPHIN Caroline représentée par C MICHAUD VERDUZIER Jean-Bernard représenté par K VERDUZIER GOHIER Monique représentée par L BARBOTTIN DEBIAIS Viviane représentée par C PIAULET ROBIN Nadia représentée par B SULLI</p> <p>ABSENTS: GAUTHIER Guillaume, GABIGNON Christophe</p> <p>Secrétaire de séance : Dominique CHALLOT</p>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

DELIBÉRATION N°132

Rapporteur : Jean-Romuald MINEREAU

OBJET : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA "MJC Jean-Paul Robin" : activités pendant la pause méridienne à l'école élémentaire Joliot Curie

Par délibération du 18 octobre 2022, le conseil municipal a approuvé la convention relative au PEDT et Plan Mercredi.

Dans le cadre de cette convention, les membres du comité de pilotage PEDT ont décidé de mener des actions pour améliorer le temps de la pause méridienne à l'école élémentaire Joliot Curie qui accueille les enfants de niveau Cp, Ce1 et Ce2.

Il a été décidé de s'appuyer sur les ressources du territoire et de faire appel aux associations pour proposer des activités variées aux enfants volontaires. Un appel à projet a été envoyé à toutes les associations de Naintré pour leur demander de faire des propositions.

La MJC a répondu et propose 3 activités :

- découverte de la généalogie,
- sensibilisation à la Langue des Signes Française (LSF) et à la surdit ,
- danse « street jazz ».

Les ateliers de **découverte de la généalogie** se dérouleront une fois par semaine, le jeudi de 12 heures 50 à 13 heures 50, pendant les périodes suivantes :

- du 6 novembre au 22 décembre 2023 (7 séances),
- du 8 janvier au 16 février 2024 (6 séances),

Ils pourront accueillir 6 à 8 enfants par période. Ces ateliers seront animés **bénévolement** par Nadine Lachaume, intervenante pour la MJC.

Les séances auront lieu dans la salle d'arts plastiques.

Cette proposition contribue à l'atteinte des objectifs éducatifs fixés dans le PEDT : permettre aux enfants de s'approprier la notion de citoyenneté et faire découvrir des activités culturelles.

Les ateliers de **sensibilisation à la Langue des Signes Française (LSF) et à la surdité** se dérouleront une fois par semaine, le lundi ou le mardi de 12 heures 50 à 13 heures 50, pendant les périodes suivantes :

- du 8 janvier au 16 février 2024 (6 séances),
- du 4 mars au 12 avril 2024 (6 séances),

Ils pourront accueillir 12 enfants par période. Ces ateliers seront animés par Christelle Livenais, intervenante pour la MJC.

Les séances auront lieu dans la salle d'arts plastiques.

Cette proposition contribue à l'atteinte des objectifs éducatifs fixés dans le PEDT : apprendre aux enfants à bien vivre ensemble et inculquer des valeurs de respect et de tolérance.

Chaque séance sera facturée 49 euros à la collectivité.

Les ateliers de **danse « street jazz »** se dérouleront une fois par semaine, le mardi de 12 heures 50 à 13 heures 50, pendant les périodes suivantes :

- du 4 mars au 12 avril 2024 (6 séances),
- du 29 avril au 5 juillet 2024 (9 séances).

Ils pourront accueillir 12 enfants par période. Ces ateliers seront animés par Elodie Martinet, intervenante pour la MJC.

Les séances auront lieu dans la salle des fêtes.

Cette proposition contribue à l'atteinte des objectifs éducatifs fixés dans le PEDT : faire découvrir des activités artistiques et développer la créativité et l'imaginaire.

Chaque séance sera facturée 47 euros à la collectivité.

Il est donc proposé aux membres du Conseil Municipal d'approuver la signature des 3 conventions de partenariat avec la MJC Jean-Paul Robin.

VU la convention relative au PEDT et Plan Mercredi pour les années scolaires 2022/2023, 2023/2024, 2024/2025 .

Considérant la volonté de la commune de Naintré de proposer des activités variées aux élèves de l'école élémentaire Joliot Curie pendant la pause méridienne,

Considérant que les actions présentées répondent aux objectifs fixés dans le cadre du Projet Educatif Territorial de Naintré.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- approuve la signature des conventions de partenariat avec l'association "La MJC Jean-Paul ROBIN" ;
- charge M le Maire de ses signatures et de toutes pièces relatives à ce dossier.

VOTE

UNANIMITÉ

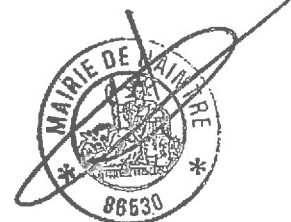
Dominique CHALLOT, secrétaire de séance



Christian MICHAUD, Maire de Naintré, peut certifier, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

le

20 OCT. 2023



AR Prefecture

086-218601748-20231017-132_D2023-DE
Reçu le 20/10/2023